

Avis de Soutenance

Madame Marie-Hélène MERESSE

Histoire, civilisations, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

Des princes cruels ? La place de la brutalité dans les modes de gouvernement à la fin du Moyen Âge (France, Angleterre, Pays-Bas bourguignons)

dirigés par Madame Elodie LECUPPRE-DESJARDINS
Cotutelle avec l'université "Université catholique de Louvain" (BELGIQUE)

Soutenance prévue le **jeudi 07 décembre 2023** à 14h00
Lieu : Université de Lille, rue du barreau, 59653 Villeneuve d'Ascq
Salle : de séminaire de l'IRHiS

Composition du jury proposé

Mme Elodie LECUPPRE-DESJARDIN	Université de Lille	Directrice de thèse
M. Gilles LECUPPRE	Université catholique de Louvain	Directeur de thèse
Mme Estelle DOUDET	Université de Lausanne	Rapporteuse
Mme Nicole HOCHNER	The Hebrew university of Jerusalem	Rapporteuse
M. Bertrand SCHNERB	Université de Lille	Examineur
M. Éric BOUSMAR	Université Saint-Louis Bruxelles	Examineur

Mots-clés : souveraineté, Raison d'Etat, violence,,

Résumé :

À la fin du Moyen Âge, aux XIV^e et XV^e siècles, les modes de gouvernement évoluent : pour certains historiens et dans certains espaces (France et Angleterre), l'État dit « moderne » se met en place. Là, un pouvoir souverain centralisé se développe, incarné par la figure du prince et reposant en partie sur l'élaboration d'une obéissance sacralisée, du vassal au souverain. Ce dernier, corps physique et corps politique, représente l'autorité. Par sa puissance et sa majesté, il instaure, exprime et donne à voir le pouvoir qui doit être respecté et obéi. Cette société ainsi structurée et cette époque sont aussi celles d'une quête d'ordre public et de paix, pour laquelle, à l'intérieur du cadre social et politique et de ses hiérarchies, le recours à la violence est un moyen possible. Certes, de nombreux travaux ont été réalisés sur la place de la violence dans la société médiévale, qui voient en elle une composante de l'ordre social, servant au maintien de l'honneur et de la renommée, essentiels dans une société de l'apparence ; dans cette lecture, la société accepte alors la violence réparatrice, positive, celle qui rétablit l'ordre. Mais la violence prend une autre dimension lorsqu'elle émane de la personne du prince, et surtout lorsqu'elle sort des cadres où elle est communément admise. Les récits attachés aux princes de la fin du Moyen Âge témoignent d'actes violents qui ne se conforment pas à ces règles. Au delà de la violence, c'est alors la cruauté de ces hommes éminents qui est dénoncée. Ponctuels ou inscrits dans la loi, ces actes sont à replacer dans le contexte d'un mouvement de plus grande ampleur. Participent-ils formellement à la construction de la souveraineté et, à plus long terme, à la marche de celle-ci vers l'absolutisme ? Peut-on dans ce cas considérer que l'instrumentalisation de la peur, induite par celle de la cruauté, participe à un nouveau mode de gouvernement en servant d'appui à la raison d'État ? C'est l'un des questionnements majeurs vers lesquels tendra cette étude, à travers les exemples des royaumes de France, d'Angleterre et des Pays-Bas, dispersés puis unifiés sous l'égide des ducs de Bourgogne.